Adresse

## **IMPOT SUR LES SOCIETES**

ET CONTRIBUTIONS ASSIMILEES



40 r de la Tour d Auvergne

75009 PARIS



## **ACOMPTE**

DENOMINATION Garden Consulting

SIRET         8         3         7         7         4         3         4         5         9         Exercice social du	01/01/2020 au: 31/1	2/2020	
	01101112020		
Versements d'IS et des contributions assimilées			
	Imputations	Minorations Montants à payer (Art. 1668 du CGI)	
Impôt sur les Sociétés	01	03 3348 04	
Dont crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	20		
Dont report en arrière de déficit	21		
Dont crédit d'impôt pour investissement en Corse	22		
Dont crédit d'impôt recherche	23		
Dont mécénat	24		
Dont excédent du précédent exercice	25		
Contribution sur les Revenus Locatifs		07	
Contribution Sociale		08	
		_	
Montant d'impôt sur les sociétés et con	tributions assimilées à payer :	10 3348	
Contribution additionnelle à l'impôt sur les sociétés sur les montants distri	bués	11	
Plus-value article 208C du CGI (SIIC)		13	
	Montant total à payer :	<b>12</b> 3348	
Paiement, date et signature du redevable			
Date : 15/03/2020 Téléphone			
Chèque Télépaiement 🗸	Le télépaiement est obligatoire quelque soit le chiffre d'affaires de votre entreprise. Une pénalité de 0,2% sera appliquée (article 1738 du CGI)		
Virement			
Paiement du relevé d'acompte par « Imputation »			
Contribution visée Date de l'échéance	Montant	à Imputer	
Cadre reservé à l'administration			
Somme Date N° d'opération : Date de réception :			
Les dispositions de l'article 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissant les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel			

